

ALCOLISME VOLONTAIRE

Par Adele Postée le 25/03/2021 23:53

Bonjour Mon conjoint boit. Quand je lui dis que j'en ai assez de le voir se détruire il me répond je sais que je bois et alors. J'aime boire tous les jours et alors ! Il ne fait aucun effort, il me dit qu'il boit depuis ses 15 ans, il a 51 ans. Il a été ravie de sa bouteille pastis 51 pour son anniversaire par ses ^amis^ Au bout de 8 ans comment dois je réagir? Est-ce que c'est perdre mon temps que d'essayer de l'en détourner ? Visiblement je n'ai aucun impact, je ne vois aucune issue Ps Je passe la violence verbale quotidienne et mon état psychologique au plus bas (de subir et de ne pas avoir réussi à devenir prioritaire) Les violences physiques ont cessé grâce aux appels à la police.

Mise en ligne le 26/03/2021

Bonjour,

Il nous apparaît dans les éléments de contexte que vous nous donnez, que votre conjoint ne semble pas prêt à entamer une démarche de soins concernant ses consommations d'alcool.

Nous mesurons bien que cette situation vous fait souffrir au quotidien et que vous vivez ou avez vécu des violences verbales et physiques. Il n'est pas étonnant que cela affecte votre moral et que cela touche les limites de ce que vous pouvez supporter.

Nous ne pouvons prédire le fait que votre conjoint puisse un jour avoir "le déclic" qui l'amène à changer son rapport à ses consommations d'alcool. Ce "déclic" peut se produire lorsque l'arrêt des consommations a un sens pour la personne. Vous l'encouragez à se mobiliser mais il est souvent difficile d'admettre une forme d'impuissance, et que l'on ne détient au final un pouvoir d'agir que sur soi même.

Il nous paraît donc important que vous puissiez prendre soin de vous, de votre moral, de votre "état psychologique". En effet, vous semblez légitimement en souffrance et nous pensons qu'une aide extérieure pourrait être soutenante pour vous.

Il vous est tout à fait possible d'obtenir de l'aide et un espace de parole auprès de professionnels du domaine de l'addictologie. En effet, il existe des structures qui s'adressent aux consommateurs eux-mêmes, mais qui ont également pour mission d'aider les proches. Ces structures sont des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil est gratuit et confidentiel, les professionnels qui y exercent sont là pour vous aider et vous n'y serait pas jugée. Les équipes sont généralement composées de médecin addictologue, psychologue, infirmier... Ils connaissent bien la souffrance et le sentiment d'impuissance qui peut frapper les conjoints et l'entourage. Ils peuvent par exemple vous aider à réfléchir sur votre positionnement dans votre couple mais aussi vous aider à vous protéger.

Vous trouverez en fin de réponse des coordonnées de CSAPA dans le secteur géographique que vous nous avez indiqué.

N'hésitez pas à contacter un de nos écoutants si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation. Nous sommes accessibles 7j/7j, par téléphone au 0980 980 930 (anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service.

Avec tous nos encouragements à prendre soin de vous.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

ASSOCIATION LE MAIL-CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

18 rue Beauregard
CS 40415

80004 AMIENS

Tél : 03 60 12 26 27

Site web : www.assoc-lemail.net

Accueil du public : Lundi: 8h-12h et 14h-19h ; Mardi: 8h-12h et 17h-19h ; Mercredi et jeudi: 8h-12h et 14h-19h ; Vendredi: 8h-12h et 15h-19h.

Service mobile : Unité mobile : Permanence tous les jeudis soir sur Amiens. Le Bus aménagé va vers les usagers du département, il se déplace à la demande au 06 84 92 96 50 Le Bus fait "office" de Permanence délocalisée

Substitution : Distribution : Du lundi au vendredi de 8h à 10h20 et lundi 16h-18h45 ; Mardi 17h-18h45 ; du mercredi au vendredi 16h-18h45

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE DE LA SOMME (ANPAA80)

29, rue Lamarck
80000 AMIENS

Tél : 03 22 22 57 22

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30 . Rendez-vous possibles le jeudi jusque 20h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Comment se faire aider en tant que proche?](#)